



Publication externe de poste vacant

50303914

Job Posting Title

Chef de la division des technologies de l'information et de la communication

Date de début

28.08.2017

End Date

29.09.2017

Code de référence

HCITAFPOL04

Désignation de la fonction

Head Communication and Information Technology Division

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde.

En cherchant à atteindre ces objectifs, le Mécanisme de l'Union africaine pour la coopération policière (AFRIPOL) est créé en tant qu'institution technique de l'Union pour le mécanisme de coopération policière entre États membres. Le pourvoi des postes vacants de la structure organisationnelle est essentiel à la réalisation du mandat d'AFRIPOL.

Une communication sécurisée et rapide entre les services de police des États membres est un élément essentiel au bon fonctionnement d'AFRIPOL compte tenu de la nécessité d'échanger des informations et des renseignements. La Commission de l'Union africaine (UA) invite par conséquent les ressortissants de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste de Chef de la division des technologies de l'information et de la communication au Secrétariat d'AFRIPOL.

Service

Poste

Intitulé du poste : Chef de la division des technologies de l'information et de la communication

Grade : P5

Superviseur : Directeur d'AFRIPOL

Lieu d'affectation : Alger (Algérie)

Tâches

Principales fonctions et responsabilités

Dans l'exercice de ses fonctions, le chef de la division des technologies de l'information et de la communication sera chargé des tâches suivantes :

- AFRIPOL a développé une base de données panafricaine connue sous le nom de Système de communication des services de police africains (AFSECOM) afin d'améliorer la coopération entre les services de police dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée en facilitant le partage des renseignements et des bases de données criminels. Le titulaire est chargé de vulgariser l'AFSECOM et d'élaborer des modalités pour le déployer dans tous les États membres ;
- Assurer la plus grande protection possible au centre de données, à l'infrastructure TIC et à la base de données AFSECOM d'AFRIPOL contre les menaces internes et les intrusions externes ;
- Élaborer des modalités pour une exploitation interopérable efficace du système AFSECOM et du système mondial de communication policière I-24/7 d'INTERPOL ;
- Fournir un appui et des conseils au Directeur d'AFRIPOL sur la stratégie et la programmation détaillée des activités visant à améliorer l'utilisation des TIC par les services de police nationaux ;
- Assurer une planification stratégique des choix technologiques qui prennent en compte l'efficacité et la réduction des coûts ;
- Travailler à la mise en place d'une interconnexion par VSAT du Secrétariat AFRIPOL et du siège de la Commission de l'UA à Addis-Abeba ;
- Analyser les systèmes de télécommunication de chaque État membre et proposer la meilleure solution pour les interconnecter avec le siège d'AFRIPOL en vue d'un fonctionnement efficace d'AFSECOM ;
- Fournir des conseils en matière de dotation en personnel, de ressources et de formation nécessaires pour le renforcement réussi de la division et appuyer la mise en œuvre des propositions éventuelles ;
- Fournir en interne une formation, un mentorat et un développement des compétences au personnel d'AFRIPOL ;
- Assurer une sécurité efficace des systèmes et la gestion des risques pour l'ensemble des matériels et logiciels TIC d'AFRIPOL ;
- Identifier et résoudre les problèmes de programmation liés aux TIC ;
- Fournir une supervision globale du personnel de la division ;
- Accomplir toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par le directeur d'AFRIPOL.

Exigences

1. Qualifications académiques et expérience professionnelle requises

- Le candidat doit être titulaire d'un Master universitaire en informatique, télécommunication, administration de réseau ou gestion de systèmes, avec 12 ans d'expérience dans le développement de logiciels et la sécurité réseau, dont 7 ans à des postes de responsabilité avec au moins 3 ans en tant que responsable

de la gestion d'un réseau de grande envergure. Une expérience dans une organisation internationale ou multilatérale est vivement recommandée.

OU

- Il doit être titulaire d'une Licence universitaire en informatique, télécommunication, administration de réseau ou gestion de systèmes, avec 15 ans d'expérience dans le développement de logiciels et la sécurité réseau, dont 5 ans à des postes de responsabilité avec au moins 3 ans en tant que responsable de la gestion d'un réseau de grande envergure. Une expérience dans une organisation internationale ou multilatérale est vivement recommandée.

2. Aptitudes et compétences requises

- Compétences en leadership et expérience en gestion ;
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Excellentes aptitudes en matière d'analyse ;
- Solides compétences en matière de planification et d'organisation.

3. Connaissance des langues

Les langues de travail de l'Union africaine sont : arabe, anglais, français et portugais. Pour ce poste, la maîtrise du français et de l'arabe est souhaitable.

4. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de trois ans, dont les douze premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Le contrat est renouvelable pour une période de trois ans sous réserve de résultats satisfaisants.

5. Égalité des chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

6. Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 47 829 \$ EU (P5 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (40 % du salaire de base), l'indemnité de logement (21 196,80 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (75 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 7 800 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

7. Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 29 septembre 2017, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine
Addis-Abeba (Éthiopie)

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

AFRIPOL, Algiers